

Liste des parcs et bases de plein air autorisant la consommation d'alcool avec repas et l'utilisation d'un BBQ au gaz

Arrondissement de Beauport

- Centre de plein air de Beauport
- Parc Armand-Grenier
- Parc de la Maison Girardin
- Parc Étienne-Parent
- Parc de la Rivière-Beauport

Arrondissement de Charlesbourg

- Parc de la Montagne-des-Roches
- Parc Henri-Casault*
- Parc Maurice-Lortie*
- Parc Saint-Pierre*

Arrondissement de La Cité-Limoilou

- Domaine de Maizerets
- ExpoCité (espace de la forêt)
- Parc de l'Espace 400^{es}*
- Parc de l'Esplanade
- Parc de la Pointe-aux-Lièvres
- Parc de Saint-Sacrement*
- Parc Durocher*
- Parc Notre-Dame-de-Bellevue*
- Parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles
- Parc Victoria

Arrondissement de La Haute-Saint-Charles

- Base de plein air La Découverte
- Parc de La Chanterelle
- Parc Jean-Roger-Durand
- Parc Paul-Émile-Beaulieu
- Parc Réal-Cloutier

Arrondissement des Rivières

- Parc Chauveau
- Parc linéaire des Berges des rivières Saint-Charles et du Berger*
- Parc de l'Escarpement
- Parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles

Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

- Base de plein air de Sainte-Foy
- Parc Myrand*
- Parc Roland-Beaudin

*Dès le 12 juin

Les conditions à respecter sont indiquées sur le [site Internet](#) de la Ville.

2020 – 231 – COM-a